



Label Parc+ / Sobriété Foncière
Atelier du 19 janvier 2022
Enjeu désimperméabilisation

F.Zoulalian

**SAUVONS !
L'EAU !**

L'enjeu désimperméabilisation

- De nouveaux modèles d'aménagement opérationnel

Une transition de la ville « minérale » à la ville « perméable »

Une gestion alternative des eaux pluviales pour répondre aux enjeux actuels et anticiper les évolutions (foncier disponible, conditions de fonctionnement)

- Une feuille de route orchestrée par la limitation de l'artificialisation des sols et du moindre impact (éviter et réduire les incidences sur les milieux naturels)





L'enjeu désimperméabilisation

- Les attendus:

- Infiltration de l'eau de pluie à la parcelle / alimentation des nappes
- Réduction des pollutions / optimisation du système d'assainissement
- Dimensionnement de voirie / optimisation du foncier
- Génie écologique / ambiance paysagère et qualité de vie

- Les réflexions à engager:

- Déconnexion du pluvial
- Démarche participative espaces publics/espaces privés
- Entretien et fonctionnalités des solutions de type naturelles et/ou des équipements de perméabilité (caractérisation de la perméabilité des sols)

L'enjeu désimperméabilisation

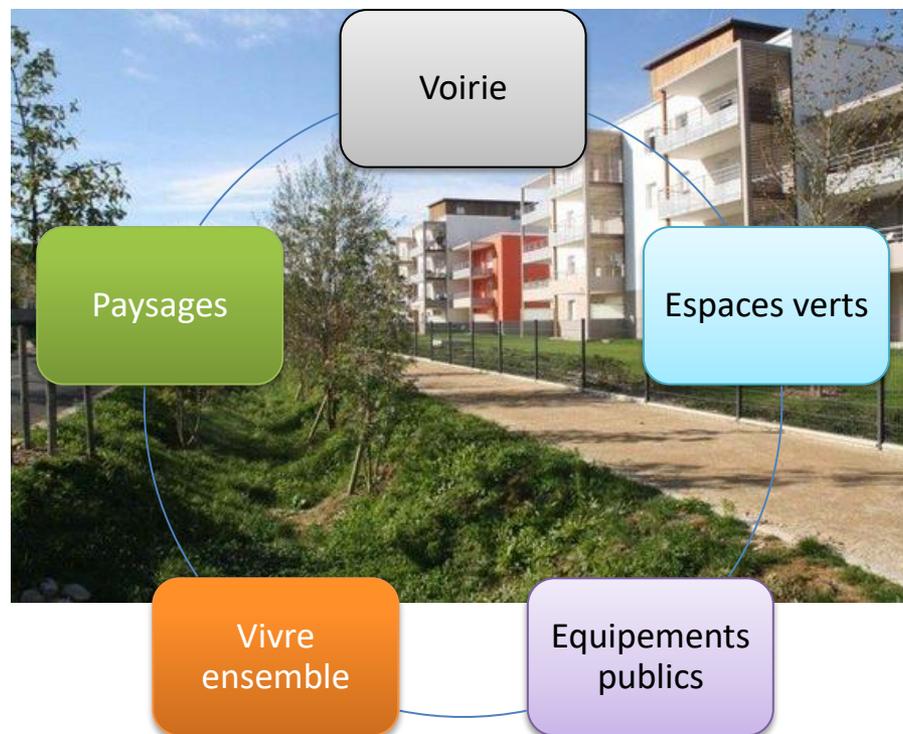


Source La Provence /
Ecole Prairial_ Commune de Vitrolles



Source Ville de Fréjus /
Parking Sainte Croix

Végétaliser les zones urbanisées.
Expérimenter de nouveaux modèles d'équipements.



Guide technique du SDAGE
[Vers la ville perméable](#)

Pour désimperméabiliser

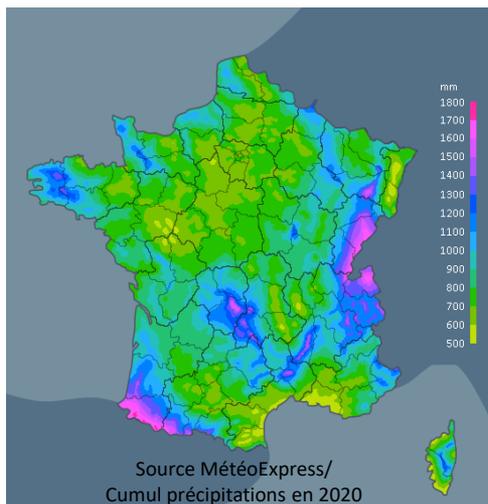
S'adapter au territoire

Des aménagements calibrés pour des « petites » pluies (majorité des précipitations <10 mm/h)

Pour indication, des estimations de référence sur Marseille

Équivalent annuel : 26mm/h

Équivalent décennal: 60 mm/h



Source MétéoExpress/
Cumul précipitations en 2020

Des dispositifs alternatifs

- Le puits d'infiltration
- La tranchée drainante
- Les échelles d'eau
- La toiture végétalisée
- Les réservoirs pour récupération/utilisation des eaux pluviales
- La noue
- La chaussée à structure réservoir
- Les revêtements perméables
- Les ouvrages de stockage modulaires en infiltration
- Les bassins
- Le jardin de pluie / la mare
- Les espaces inondables
- Les redents dans les fossés...



Les aides de l'agence de l'eau

Des aides financières définies dans le 11^{ème} programme (2019-2024)

Ce qui est éligible:

Déconnexion des eaux pluviales du réseau d'assainissement

- Les études : analyses de sols, tests de perméabilité, étude hydraulique,
- Les travaux : terrassements, équipements, végétalisation nécessaires.

Un taux d'aide variable de 50% à 70% pour les collectivités.

Un taux d'aide variable de 10% pour les PME, 20% pour les TPE et 40% pour les grandes entreprises sur des dispositifs d'infiltration et de réutilisation.

(coût plafond de 40€/m² déconnecté).

L'accompagnement de l'agence de l'eau

Un bilan à mi-programme de **18,5 ha** déconnectés en PACA.
 Une dynamique appelée à se poursuivre, avec l'engagement opérationnel des opérations aidées.

Faisabilité d'intégration du Fauge-Maire dans le projet de la zone d'activité « Camp de Sarlier » et mise en place d'une gestion durable des eaux pluviales en cohérence avec le cours d'eau

CAMP DE SARLIER, AUBAGNE (13)

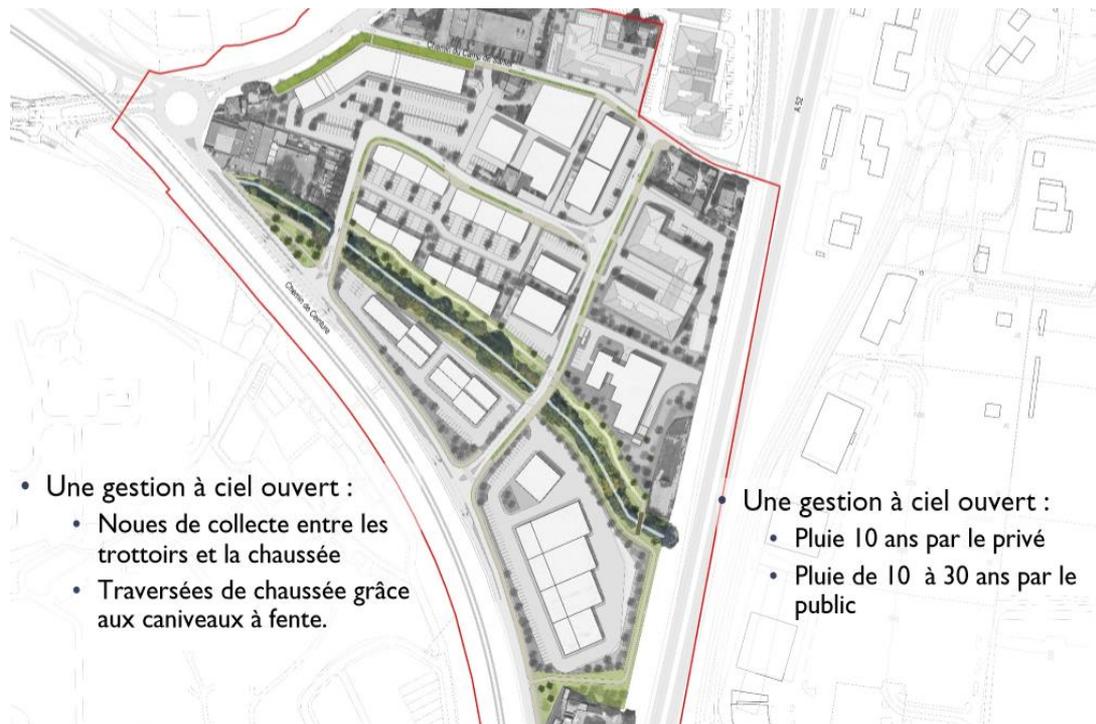
Phase I : Notice technique et paysagère

→ Novembre 2018



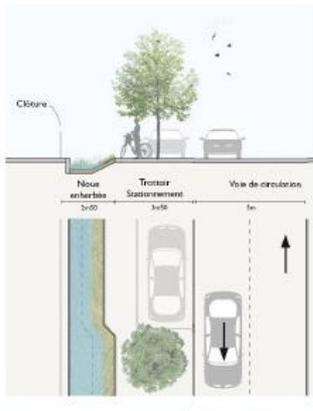
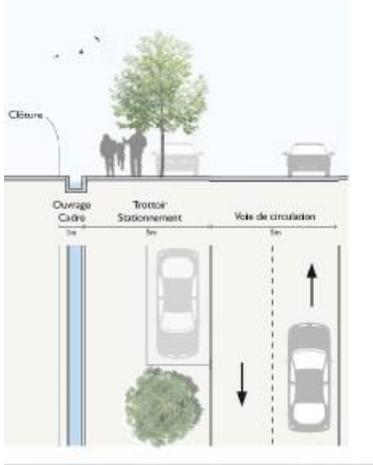
ATM

ATM Agence Thématique Méditerranéenne
 1113 Boulevard Pasteur - Lorient
 57011 Paris
 T +33 (0) 2 99 00 40 67
 contact@atm-mediterranee.com



- Une gestion à ciel ouvert :
 - Nœuds de collecte entre les trottoirs et la chaussée
 - Traversées de chaussée grâce aux caniveaux à fente.
- Une gestion à ciel ouvert :
 - Pluie 10 ans par le privé
 - Pluie de 10 à 30 ans par le public

L'accompagnement de l'agence de l'eau



Agence ATM / Thierry Maytraud



Merci de votre attention

Vos référents à la Délégation de Marseille
François Roberi
Franck Zoulalian